

Un geste de solidarité entre associations

Conformément aux décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire ayant prononcé la dissolution du jumelage avec l'Italie, un chèque de 840€ a été remis à l'association Sahara Animale.

Sahara Animale, association humanitaire basée à Villecroze, a été créée en 2011 et a soutenu la construction d'une école pour 35 enfants dans un petit hameau à la frontière du nord du Mali.

Les problèmes qui ont secoué le Mali depuis 2012 ont fait fuir un grand nombre de familles dans la brousse et leurs enfants ont rejoint cette école à Tangou. Ainsi, aujourd'hui, plus de cinq cents enfants la fréquentent quotidiennement. Six salles de classe ont été construites et trois supplémentaires vont voir le jour, toujours financées par de grandes ONG. Sahara Animale distribue tous les ans des fournitures scolaires à la rentrée et un repas par jour et par enfant pour ceux issus des familles les plus pauvres.



Rosa Guillain a remis un chèque de 840€, en présence du maire, à la responsable de l'association Sahara Animale.
(Photo MTC)

Ponctuellement, l'association a financé des matelas et deux lits médicalisés pour un dispensaire ou un grenier à grains pour les dons du PAM (programme alimentaire du monde). Selon ses possibilités, elle accompagne les enfants du village de Tangou vers leur futur. Pour financer tous ces pro-

jets, Sahara Animale organise des lotos et des concerts caritatifs. Elle participe également à différents marchés avec de l'artisanat du Mali, réalisé avec les femmes de Tangou. Sahara Animale remercie l'association du jumelage pour ce soutien inattendu et bienvenu.

MTC